

### **Accord du candidat ou de la candidate**

Veuillez lire attentivement l'accord ci-dessous. Si votre conduite enfreint les principes énoncés ci-dessous, les résultats de votre examen d'agrément d'accès à la profession (ci-après dénommé « l'examen ») pourraient être invalidés, votre conduite pourrait être signalée à l'ACTRM et à tout organisme de réglementation compétent, et d'autres sanctions pourraient être appliquées.

### **Surveillance, analyse et compte rendu de l'examen**

Vous serez sous surveillance tout au long de l'examen. Cette surveillance comprendra une observation directe par les surveillants ainsi que l'enregistrement de votre session d'examen, y compris votre webcam, l'écran de votre ordinateur et tous les programmes/applications en cours d'exécution.

Une fois l'examen terminé, des analyses statistiques seront effectuées sur les données de l'examen afin de détecter toute irrégularité dans les habitudes de passage de l'examen. Les irrégularités dans les comportements lors de l'examen peuvent donner lieu à un examen plus approfondi, à la discrétion de l'ACTRM.

Les surveillants ne sont pas tenus de vous informer de leurs observations, mais ils sont tenus de signaler à l'ACTRM tout comportement susceptible d'enfreindre les politiques et directives de l'ACTRM, y compris les conditions du présent accord, ainsi que toute autre forme de comportement irrégulier.

L'ACTRM se réserve le droit d'annuler ou de ne pas communiquer les résultats d'un examen lorsque, à sa seule discrétion :

- une irrégularité lors de l'examen (telle que définie dans les politiques de l'ACTRM) est constatée;
- un candidat ou une candidate se rend coupable d'une faute, telle que définie dans la Politique sur la conduite des examens d'agrément de l'ACTRM, y compris, mais sans s'y limiter, la tricherie, les divergences ou la falsification des pièces d'identité, le plagiat ou tout comportement susceptible de procurer un avantage indu;
- des irrégularités dans les résultats sont détectées pour lesquelles il n'existe aucune explication raisonnable et satisfaisante; ou
- les résultats de l'examen sont jugés non valides pour toute autre raison.

### **Documents autorisés pour les examens, conformément aux guides de préparation aux examens de l'ACTRM**

| <b>Examen en personne</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>Examen en ligne</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Une boisson dans un récipient transparent, étanche et sans étiquette (uniquement si le centre d'examen l'autorise)</li><li>• Une calculatrice scientifique non programmable</li><li>• Des bouchons d'oreille jetables</li><li>• Du papier brouillon et des crayons vous seront fournis au centre d'examen et devront être remis au surveillant à la fin de l'épreuve</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Une boisson dans un récipient transparent, étanche et sans étiquette</li><li>• Une calculatrice scientifique non programmable</li><li>• Une calculatrice scientifique non programmable</li><li>• Un miroir ou une surface réfléchissante</li><li>• Un tableau effaçable à sec, dont les dimensions ne dépassent pas 8,5 x 11 pouces*</li><li>• Un marqueur effaçable à sec</li><li>• Une éponge pour marqueur effaçable</li></ul> <p>* Veuillez noter que le tableau effaçable à sec doit rester dans la salle d'examen pendant toute la</p> |

|  |                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | durée de l'épreuve. De plus, vous devez effacer votre tableau effaçable à sec et montrer à votre surveillant que celui-ci a bien été effacé avant de mettre fin à votre examen. Il s'agit là d'exigences obligatoires pour un examen surveillé à distance. |
|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## **Vos obligations**

### Confidentialité

L'examen est strictement confidentiel. Toutes les questions d'examen sont la propriété de l'ACTRM. La divulgation non autorisée des questions d'examen est interdite en vertu des lois sur le droit d'auteur et constitue une infraction aux règles de conduite de l'examen, conformément à la Politique sur la conduite des examens d'agrément de l'ACTRM. En signant le présent accord, vous vous engagez à préserver la confidentialité de l'examen. Cela inclut :

- vous devez préserver la confidentialité du contenu de l'examen, même après la fin de celui-ci. Il vous est interdit de discuter du contenu de l'examen avec qui que ce soit, y compris toute personne ayant passé l'examen avant vous, en même temps que vous ou qui ne l'a pas encore passé;
- il vous est interdit d'utiliser ou d'être en possession de tout appareil électronique (tel que téléphones portables, montres connectées, écouteurs, tablettes, appareils d'enregistrement, appareils photo, pagers, lecteurs MP3, iPods, etc.) lorsque vous vous trouvez dans la salle d'examen. Tout enregistrement ou mémorisation des questions d'examen est strictement interdit, que vous ayez ou non l'intention de reproduire des parties de l'examen à des fins lucratives.

### Inconduite

Outre les clauses de confidentialité susmentionnées, en signant le présent accord, vous vous engagez à respecter la Politique sur la conduite des examens d'agrément de l'ACTRM, ainsi que toutes les autres politiques et directives de l'ACTRM.

Vous vous engagez également à respecter les consignes orales et écrites régissant la conduite de l'examen. Ces politiques, directives et consignes visent à préserver l'intégrité du processus d'examen en garantissant des conditions standardisées d'administration de l'épreuve, permettant d'obtenir des résultats valides et fiables.

### Signalement des cas d'inconduite

Un candidat ou une candidate qui se rend coupable d'une infraction, telle que définie dans la Politique sur la conduite des examens d'agrément de certification de l'ACTRM, enfreint l'objectif et les principes de l'examen. Que ce soit avant, pendant ou après l'examen, si vous commettez une infraction, en êtes témoin ou avez connaissance d'une irrégularité lors de l'examen ou de tout autre incident susceptible d'affecter l'intégrité, la sécurité ou l'équité de l'examen, vous devez le signaler à l'ACTRM.

Pendant l'examen, les incidents peuvent être signalés au surveillant qui vous a été attribué; toutefois, cela ne vous dispense pas de votre obligation de signaler le fait à l'ACTRM.

Tous ces incidents doivent être signalés à l'ACTRM dans les 24 heures suivant l'examen, ou dès que cela est raisonnablement possible lorsque les circonstances empêchent un signalement en temps opportun.

### Coopération dans le cadre des enquêtes

Vous vous engagez à coopérer pleinement à tout examen ou enquête mené par l'ACTRM concernant l'examen, notamment en fournissant des informations complètes, exactes et véridiques, en répondant aux demandes de renseignements et en participant aux entrevues ou à d'autres procédures d'enquête, selon les besoins.

Tout manquement à l'obligation de signalement ou de coopération peut entraîner des mesures en vertu de la Politique sur la conduite des examens d'agrément de l'ACTRM.

### **Manquement aux obligations**

Tout manquement ou soupçon de manquement aux obligations énoncées dans le présent accord ou dans toute autre politique ou directive de l'ACTRM peut entraîner des mesures en vertu de la Politique sur la conduite des examens d'agrément de l'ACTRM, notamment une ou plusieurs des mesures suivantes :

- échec automatique à l'examen;
- annulation d'une tentative d'examen pour le candidat ou la candidate;
- suspension de l'admissibilité à l'agrément de l'ACTRM jusqu'à ce que certaines exigences aient été satisfaites;
- la suspension indéfinie de l'admissibilité à l'agrément de l'ACTRM;
- le signalement de l'incident à tout organisme de réglementation compétent.

### **Accord**

J'ai lu, je comprends et j'accepte de respecter les dispositions du présent accord. Je comprends que le non-respect de l'accord du candidat ainsi que des politiques et lignes directrices de l'ACTRM peut entraîner des sanctions et un signalement à l'ACTRM et/ou à tout organisme de réglementation compétent.